



Texte de l'introduction présentée à l'audition de la commission d'éthique de la Fédération Protestante de France en octobre sur les abus spirituels dans les églises.

On a conservé la forme orale.

Deux remarques comme introduction à cette audition.

Tout d'abord, parler des abus spirituels c'est parler des relations humaines et des rapports entre les humains et de la question des violences dans leurs rapports.

La question des violences spirituelles, sexuelles c'est la question de la violence dans l'humanité – toutes formes de manipulations, de violences, de contrôle de l'autre, d'emprise, qu'elles soient psychologiques, spirituelles, physiques ou sociales, sont le passage d'un interdit fondateur, ceci même si les modalités d'application changent.

Dans cette relation particulière qui passe cet interdit, l'autre est perçu comme étant là pour satisfaire le désir de puissance des uns sur les autres, désir qui peut s'exprimer de bien de manières mais qui est toujours

le refus de la frustration, le refus des limites qu'incarne l'autre qui est nié. C'est donc l'autre en tant que sujet, en tant qu'humain qui est disqualifié.

Deuxième remarque : les abus spirituels sont un problème qui découle souvent du premier point, un problème d'égocentration des responsables de l'abus – c'est-à-dire, c'est le plus souvent à partir de leurs expériences très personnelles qu'ils vont définir qui l'autre est, ce qu'il doit vivre et comment il doit le vivre. Il se doit alors d'appliquer les solutions imposées, avec plus ou moins de manipulations, à ses problèmes, à ses souffrances, à ses demandes d'aide. C'est pour cela qu'ici on n'est plus dans une relation de sujet à sujet mais dans une relation dysymétrique fondamentalement dysfonctionnelle. C'est un phénomène de « déliaison » où des individus, à partir de leurs vécus très subjectifs, s'autoengendrent

le droit et le pouvoir de penser (panser) l'autre selon eux-mêmes, selon leurs pathologies, peurs, intérêts, selon leurs expertises, celles-ci se résumant à leur vécu.

La souffrance des personnes en demande d'accompagnement, les problématiques diverses ne sont que des symptômes à faire disparaître au plus vite pour justifier leurs analyses perverses, une égocentration qui mène à une déliaison des sujets pris entre les mailles de ces filets.

Voilà pourquoi je crois que l'abus spirituel est un problème grave et important.



Jacques Poujol

UNE BIBLE DES CONFINÉS

Le confinement a donné lieu à des initiatives originales, comme La Bible manuscrite. Reprenant une idée mise en œuvre par un pasteur en Suisse alémanique, l'Alliance biblique française, sous l'impulsion de Valérie Duval-Poujol et Thierry Legrand a proposé à toutes celles et ceux qui le souhaitent de copier à la main un chapitre du Nouveau Testament ou des Psaumes. En quelques jours à peine, quelques 500 copistes modernes se sont inscrits, de tout âge, toute confession ou origine et ont recopié leur texte, l'ont décoré, enluminé ou accompagné de dessins.

Le résultat ? Une Bible unique, composée d'écritures manuscrites très diverses, une œuvre collective qui crée du lien, une œuvre belle à voir et à lire, à faire circuler, pour transmettre au plus grand nombre un message d'une richesse exceptionnelle. Chaque copiste a renvoyé son chapitre avant l'été et toutes ces pages ont été reliées en cuir par une relieuse professionnelle en 3 volumes magnifiques de 1500 pages en tout. Pour prolonger ce travail de transmission, l'exemplaire original de cette Bible manuscrite peut être invitée gratuitement par des Eglises, des chrétiens, à l'occasion d'événements (ecclésiaux ou culturels), de rencontres (une université d'été de la relation d'aide ?!).

Également ces chapitres ont été numérisés et font l'objet d'une

publication d'un livre disponible en librairie depuis fin octobre.

Ce projet a suscité l'intérêt de copistes de tous horizons, anonymes ou plus connus. Plusieurs membres de l'équipe d'Empreinte Formations font partie des copistes ainsi que de nombreux stagiaires des formations, en France ou en Suisse. De toute la francophonie, des hommes et des femmes de 7 à 93 ans de plus de 30 nationalités ont participé.

Pour les plus connus, le président du Sénat, Gérard Larcher, ou le footballeur Olivier Giroud, le grand rabbin de France mais aussi le prix Nobel de la paix, le Dr Mukwege, « l'homme qui répare les femmes ». Il a choisi le Psaume 121, (« je lève les yeux vers les montagnes... qui viendra me secourir ? Pour moi le secours vient du Seigneur qui a fait les cieux et la terre ! ») Cet homme exceptionnel, menacé de mort, voulait ainsi témoigner de son espérance, combien la Bible est source de courage face à l'adversité. De même Irène Frachon, la pneumologue qui dénonça le scandale du Médiateur, actuellement en plein procès pour que les victimes obtiennent justice, a copié le psaume 57 : « J'en appelle au Dieu très haut... qu'il m'envoie son secours ! ». La Bible comme source d'espoir, de réconfort, en particulier en cette période de crise Covid, c'est ce dont ont témoigné de nombreux

copistes dans des lettres ayant accompagné leur chapitre, comme cette jeune migrante réfugiée en France, ce prisonnier copiant un chapitre avec son aumônier, cette classe de 5e recopiant avec sa professeur d'histoire, des personnes en situation d'handicap à la fondation John Bost se partageant la copie d'un chapitre, cette dame aveugle copiant un chapitre en braille, des résidents d'une maison de retraite, ce médecin et ces infirmières du Grand Est ayant lutté contre la Covid-19, ...

Tous ces copistes nous font vivre une Bible actualisée et partagée, rappelant la vie dont ce texte est porteur.

Pour en savoir plus :

alliancebiblique.fr/projets

Pour faire venir la bible manuscrite dans votre ville :

joelle@alliancebiblique.fr

Valérie Duval-Poujol

vice-présidente d'Empreinte Formations



L'abus spirituel

Extrait du livre « Abus spirituels, s'affranchir de l'emprise » de Jacques Poujol

L'abus spirituel, une expression que l'on retrouve de plus en plus souvent dans notre environnement. Derrière ces mots, ces maux, se profile une réalité de souffrance, d'incompréhension et de blessures profondes pour ceux qui l'ont subi. Ce dont ces victimes ont besoin, c'est d'être entendues dans cette souffrance, reconnues comme innocentes, non coupables et confirmées par une prise en compte de leur valeur aux yeux de ceux qui voudraient les accompagner. L'abus spirituel peut se définir comme un mauvais traitement spirituel et psychologique infligé à une personne, qui a pour conséquence de l'affaiblir voire de la détruire et de la rendre dépendante tant psychologiquement que spirituellement.

Il y a abus spirituel lorsque quelqu'un (pasteur, prêtre, berger ou tout autre dirigeant chrétien dans un groupe de prière, une communauté, une paroisse) met à profit sa position d'autorité pour

contrôler ou dominer une ou plusieurs personnes. Cela se traduit souvent par une violation de ses émotions, de sa vie privée, de ses opinions sans se préoccuper des conséquences négatives sur sa qualité de vie et son équilibre psycho-spirituel.

Par exemple, le leader n'agit qu'en tenant compte du bien de son groupe et de ses projets sans considérer les besoins de chaque individu. Or, comme l'a rappelé Jésus, « le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat ». En disant cela, Jésus indiquait que toute institution, même religieuse, doit être au service de l'homme et non le contraire. Cette affirmation a choqué des pharisiens qui estimaient que le sabbat, institution divine, était au-dessus de la personne humaine. Dans le même ordre d'idée, l'église est « faite » pour aider l'homme à se construire et à vivre sa relation avec Dieu ; ce n'est pas l'homme qui est « fait » pour l'église, même s'il participe à la vie de celle-ci. Il y a aussi abus spirituel lorsqu'un

responsable chrétien se sert d'autrui pour satisfaire certains de ses propres besoins psychologiques ou émotionnels ou les besoins de l'institution qu'il dirige.

Dans tous ces cas, la spiritualité est utilisée pour obtenir d'autrui qu'il obéisse à des « normes ». Les manipulateurs ne sont pas du tout conscients du mal qu'ils font. Ils ne pensent pas délibérément qu'ils vont nuire mais leurs agissements étant clairement nuisibles, le résultat est le même pour la victime. La constante de toute conduite contrôlante est que la personne se trouve objet du désir du dirigeant et niée en tant que sujet désirant.

